



L'Olympique Club Herblinois se réserve le droit de modifier le programme.

## **Règlement de l'épreuve du challenge régional de l'OCH**

1. L'organisation de cette compétition est autorisée par le Comité National Course.
2. Le règlement national est applicable.
3. Les patineurs s'engagent à respecter le règlement national de Roller Skating en vigueur.
4. Tous les clubs régionaux sont invités.
5. Les inscriptions doivent être parvenues avant le vendredi 01 juin 2007
6. Il y aura un classement vitesse et un classement fond.
7. Les compétitions sont open. Il y aura trois récompenses par catégorie.
8. Les compétitions se dérouleront sur l'anneau de l'Angevinières
9. Un poste de secours sera en place sur le circuit.
10. Le port du casque est obligatoire pour les courses
11. Le port du dossard est obligatoire, et devra être fixé au dos du patineur ainsi que sur la cuisse gauche et droite.
12. L'OCH se réserve le droit de modifier le programme de la manifestation en cas de nécessité.